MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 5 juillet 2019 fixant la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines - Année 2019

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié, portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès des ingénieurs de l'industrie et des mines au corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture pour l'année 2019 d'un examen professionnel pour le recrutement de deux ingénieurs des mines;

Vu la liste établie le 5 juillet 2019 par le président du jury,

Arrête:

Article 1er

Est déclarée admise à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines (année 2019):

Liste principale

Mme Anne-Cécile SIGWALT.

Liste complémentaire

M. Willy BREDA.

Article 2

Le chef du service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 juillet 2019.

Luc Rousseau